LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 11 / 12 / 2025 à 17:13

Date de publication : vendredi 27 août 2021 à 01:22

Type : Constitution SCI

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REVONNAS le 11/06/2021, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : V-Immo 01 Siège : 12 Rue des Chênes 01250 REVONNAS Capital : 100 € Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens, terrains et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.Cession de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement du ou des associés représentant plus de deux tiers du capital social et des droits de vote. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG EN BRESSE. Gérance : Monsieur Yoann VIOLLET, demeurant : 12 Rue des Chênes 01250 REVONNAS.Pour avis

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/77c6220d-f603-66c2-1fc0-6a7d1705a9f3